

-----  
-----  
DECISION N° 000 237 /MINCOMMERCE DU 13 OCT 2015  
Portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du  
Ministère du Commerce.-

## LE MINISTRE DU COMMERCE,

- Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du  
Gouvernement ;  
Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du  
Gouvernement ;  
Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du  
Ministère du Commerce ;  
Vu l'Arrêté n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation  
administrative de la République du Cameroun,

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision,  
nommés aux postes ci-après, dans les Services déconcentrés du Ministère du  
Commerce :

#### DELEGATION REGIONALE DU COMMERCE DE L'ADAMAOUA

##### Service de la Promotion et du Suivi des Activités Commerciales

###### Bureau du Suivi des Activités des Marchés

**Chef de Bureau** : Monsieur **HAMAN DJODA**, Contrôleur Adjoint des Prix, Poids  
et Mesures, Matricule 655 162-Z, précédemment en service à la Délégation  
Départementale du Commerce du Fako à l'ex-Ministère du Commerce,  
poste créé.

###### Bureau du Suivi de l'Encadrement des Commerçants et des Consommateurs

**Chef de Bureau** : Monsieur **TENNE Samuel**, Contrôleur Adjoint des Prix, Poids et  
Mesures, Matricule 682 293-M, précédemment en service à la Délégation  
Départementale du Commerce du Mayo-Rey à l'ex-Ministère du Commerce,  
poste créé. }

